

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le cinquantenaire de la 3<sup>e</sup> République. De nombreuses manifestations préudent aux fêtes officielles. — Les syndicats des fonctionnaires. — Les incidents de Breslau et la soumission (!) de l'Allemagne. — Le but des communistes Russes dévoilé par un Boche. — Le commerce extérieur de la France.**

Par des cérémonies diverses, des banquets, des réjouissances, nombre de villes ont fêté le cinquantenaire de la 3<sup>e</sup> République. La célébration officielle a été renvoyée au 11 novembre. Le gouvernement a pensé que les deux dates pouvaient être réunies pour glorifier à la fois deux grands événements historiques : la proclamation de la République, qui avait suivi la victoire allemande de 1870, et l'armistice du 11 novembre, qui marquait la défaite de la Prusse.

Le renvoi de la fête officielle contraste certains journaux avancés. Ils veulent voir dans cette décision une capitulation de nos dirigeants républicains devant les adversaires du régime. Nous pensons que c'est là une opinion erronée. On a dit, et cette raison nous paraît plus vraisemblable, que le renvoi avait été décidé pour permettre à M. Deschanel de présider en personne la fête du cinquantenaire. Aussi bien, qui donc aujourd'hui pourrait oser contester le glorieux bilan de la République. « La 3<sup>e</sup> République, dit le Journal, apparaît désormais, aux yeux de tous, au dedans comme au dehors de nos frontières, imprévisible au même titre que la France elle-même. » Le régime actuel a effacé les fautes de l'Empire et a rendu à la France les provinces perdues. Ce résultat, il l'a obtenu en développant l'ardent patriotisme qui a jeté tous nos enfants à la frontière, dans une admirable union sacrée, pour arrêter l'agression de l'Allemagne impériale.

Peut-être eût-il été plus rationnel de fêter la République le jour même du cinquantenaire, mais la manifestation du pays a été assez grandiose et sera suffisamment complétée le 11 novembre pour que les espoirs des adversaires du régime actuel soient à jamais déçus, si de pareils espoirs existent encore !

Le gouvernement poursuit la dissolution des syndicats de fonctionnaires. Ce faisant il se conforme purement et simplement à la loi. Mais la loi n'est point faite, paraît-il, pour certains socialistes et ces derniers témoignent d'une colère violente contre le Président du Conseil. L'Humilité estime que la décision du ministère est monstrueuse. C'est un coup de force, une atteinte aux droits de l'homme et du citoyen !

Il est aisé de formuler l'accusation. Il serait plus difficile de la justifier. Il ne s'agit point de porter atteinte à la liberté des fonctionnaires. On veut seulement sauvegarder la liberté du public. On ne voit pas en vertu de quel droit un groupement de fonctionnaires brimerait la nation alors que, serviteurs de l'Etat, ils ont pour premier devoir de faire respecter la loi, en l'observant eux-mêmes.

Admirateurs de Lénine, nos bolcheviks prétendent, avec ce dernier, que la liberté est un préjugé bourgeois. L'application d'une pareille théorie serait, comme en Russie, la négation de toute démocratie.

Personne ne conteste aux fonctionnaires le droit de se réunir en puissantes amicales pour défendre leurs intérêts corporatifs, mais nous estimons que les Débats ont raison quand ils écrivent :

A moins de répudier toute notion d'Etat civilisé, on est bien forcé de s'en tenir à l'éternel principe que la loi est faite pour tous, que son application ne peut dépendre de la mauvaise volonté de ceux qu'elle concerne et qu'il n'y a ni tyrannie, ni abus de pouvoir à vouloir que chacun s'y soumette, tandis que la tyrannie et l'abus consistent précisément à déclarer qu'on ne s'y soumettra pas.

On sait que l'Allemagne a accepté les demandes formulées par la France au sujet des incidents de Breslau. Le Reich ne pouvait, sans danger, se refuser aux réparations exigées pour les violences à l'égard des représentants de notre pays. Comme toujours, la presse panger-

maniste crie au scandale. Mais une feuille prussienne, *La Gazette de Berlin*, reconnaît la modération de nos demandes :

« Les exigences de la France sont lourdes et pénibles, mais nous les admettons, car nous reconnaissons que de graves atteintes au droit des gens et aux statuts internationaux ont, en réalité, été commises à Breslau. Nous reconnaissons que le gouvernement français a, toutefois, pris en considération notre situation intérieure et qu'il a, par sa modération, fait de son côté tout ce qu'il a pu pour éviter des choses graves, peut-être irréparables. »

D'autre part, le *Worwerts*, organe du groupe le plus important du parlement, avait écrit, avec un courage qu'il faut reconnaître : « Nous prenons position dès aujourd'hui, résolument, contre la tempête de protestations qu'il faut attendre de la presse pangermaniste. Dans ces milieux, où l'on a une si lourde part de responsabilité dans les scandaleux excès qui obligeaient maintenant l'Allemagne à s'humilier, on n'a que le droit de se taire. »

Pourtant, ne nous laissons pas prendre à la soumission apparente des vaincus. L'Allemagne ne change point; par tous les moyens elle s'efforcera de se soustraire aux engagements de Versailles. M. Simons, ministre du Reich, l'a laissé entendre très nettement dans son discours au sujet de l'affaire de Breslau. On conseillait à l'Allemagne, a-t-il dit, de faire cause commune avec les Bolcheviks pour marcher contre les puissances alliées et détruire le traité de Versailles. Le conseil fut repoussé parce que le bénéfice de cette politique n'apparut pas comme certain. Quel aveu !... L'Allemagne est restée neutre uniquement par prudence...

Les Alliés n'avaient nul besoin de cet avertissement pour être fixés. Il était bon cependant de le noter pour ouvrir les yeux de ceux qui ne veulent point voir.

Le mouvement contre la 3<sup>e</sup> Internationale s'accroît. M. Barthe, député socialiste de l'Hérault déclare nettement qu'il préférerait quitter son parti que de courber la tête devant les dogmes imposés par les Bolcheviks.

L'occasion est bonne pour montrer quel est le véritable but poursuivi par Lénine. C'est un Boche qui nous renseigne :

A la conférence des chefs du parti socialiste indépendant allemand qui vient de s'ouvrir à Berlin, le député indépendant Crispian a fait connaître les impressions qu'il avait rapportées du congrès de la 3<sup>e</sup> Internationale de Moscou. Il a déclaré notamment : « Ceux qui veulent reconnaître les conditions posées par la 3<sup>e</sup> Internationale se rangent du côté des communistes, dont la tactique, en ce moment, est de faire de la propagande pour une guerre contre la France... »

On comprend mieux, dès lors, que les socialistes français se refusent à suivre MM. Cachin et Frossard dans leur campagne impie !

Le Journal Officiel a récemment donné des renseignements précis sur le commerce extérieur de la France au cours des sept premiers mois de 1920.

Il est assez difficile de tirer des conclusions absolues des chiffres fournis, par leur comparaison avec les chiffres des opérations antérieures. Pour les 6 premiers mois, en effet, les résultats ont été obtenus avec l'emploi de l'ancien barème, tandis que pour les opérations du septième mois on a appliqué aux marchandises, pour la première fois, les taux fixés par la commission des valeurs en douane pour 1919.

Pourtant les totaux bruts permettent quelques constatations intéressantes.

Le chiffre des importations est de 21 milliards 700 millions, soit 2 milliards 700 millions de plus que pendant la période correspondante de 1919.

Les exportations dépassent, pour les mêmes délais, 12 milliards, alors qu'elles étaient inférieures à 5 pendant les sept premiers mois de 1918. Les exportations ont donc augmenté d'environ CENT QUARANTE pour cent ; les importations, de moins de QUATRE pour cent.

La comparaison est grandement encourageante au point de vue du relèvement économique de notre pays, surtout si l'on remarque que l'accroissement des exportations porte sur les objets fabriqués. C'est l'indiscutable

preuve de la reprise du travail productif en France.

Mais ce résultat, pour si encourageant qu'il soit, reste insuffisant. Notre dette à l'étranger est formidable, elle s'accroît aussi longtemps que les importations resteront supérieures aux exportations. C'est seulement quand la proportion sera renversée — c'est possible par un travail intensif — que nous pourrions envisager l'avenir sans inquiétude, parce que si nos exportations dépassaient nos importations, le change nous deviendrait favorable. Et ce jour-là, la crise serait bien près d'être terminée.

A. C.

## INFORMATIONS

### Anniversaire de la bataille de la Marne

Le 6<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la Marne a été célébré dimanche à Meaux avec un éclat inaccoutumé. Cette cérémonie commémorative a eu un caractère d'union nationale consacrée par la présence, aux côtés de M. Millerand, de M. André Lefèvre, ministre de la guerre ; des trois maréchaux de France, du général Weygand, du général Pénelon, représentant le Président de la République ; des délégués des différents ministères, du président du Conseil municipal de Paris, du président du Conseil général, etc.

Un grand banquet a eu lieu où des discours ont été prononcés par MM. Millerand et André Lefèvre.

### Les incidents de Breslau

Le docteur Simons, ministre des affaires étrangères de l'empire allemand, accompagné du ministre de l'intérieur prussien, M. Sévering, s'est rendu aujourd'hui à 12 h. 30, à l'ambassade de France pour présenter à M. Charles Laurent les excuses du gouvernement allemand au sujet des incidents de Breslau.

### Guillaume souhaite revoir une victoire de Tannenberg

L'Association nationale des officiers allemands ayant envoyé au kaiser un télégramme à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Tannenberg, celui-ci a répondu en remerciant et a ajouté : « Puisse notre patrie revoir, un jour, un Tannenberg. »

### La reprise du commerce avec l'Allemagne

Pour la première fois depuis la cessation des hostilités, un cargo allemand est arrivé de Hambourg, apportant dans le port de Marseille 3.650 tonnes de sucre.

### Situation inquiétante

Les autorités britanniques en Irlande ont exécuté, hier, des perquisitions à Dublin et ont arrêté six personnes. Suivant les autorités, les simonfeurs ont exécuté, dans la journée d'hier, 57 coups de main dans différentes parties de l'Irlande pour s'emparer d'armes et de munitions.

Le Conseil unioniste de l'Ulster, qui s'est réuni hier à Belfast, a tenu sa séance à huis clos. Il annonce ensuite qu'il prenait certaines mesures pour la protection de l'Ulster en Irlande.

### L'agonie du lord-maire de Cork

Le lord-maire de Cork était beaucoup plus faible ce matin ; les docteurs de la prison ont exprimé leur anxiété à ce sujet et ont recommandé à sa famille de venir le voir aujourd'hui.

### Un télégramme du maire de New-York

M. Mylan, maire de New-York, a envoyé à M. Lloyd George, actuellement à Lucerne, un télégramme l'invitant instamment à remettre le lord-maire de Cork en liberté.

### La Pologne veut la paix

La presse polonaise se montre confiante quant aux résultats éventuels des pourparlers de Riga. Le « Kurier Poranny » craint que la Pologne ne rencontre des difficultés de nature diplomatique, car militairement sa situation est plus favorable qu'on ne saurait le souhaiter et elle vient d'être améliorée après la destruction de l'armée Budienny. Le « Kurier Poranny » dit d'autre part que ceux des Polonais qui pencheraient en faveur d'une

continuation de la guerre à outrance ou d'une éventuelle occupation des territoires ukrainien et blanc ruthène ne constituent qu'une infime majorité sans autorité ni appui. Personne ne prend en considération leurs avis et ils n'ont aucune prise sur le gouvernement.

### Le typhus en Pologne

M. Balfour, dans une lettre adressée aux différents gouvernements, au nom de la Société des nations, fait un appel pour obtenir immédiatement 250.000 livres sterling sur les 10 millions qui sont nécessaires pour parer au danger grandissant du typhus en Pologne et dans l'Europe orientale, et se plaint que son précédent appel de mai dernier n'a guère eu de succès.

### Sur le front de Wrangel

Le général Themikoff, représentant du général Wrangel, déclare que le flanc droit de l'armée blanche va jusqu'à Bardiensk et l'aile gauche s'étend jusqu'à l'embouchure du Dnieper. Des troupes ont été débarquées sur le littoral de la mer d'Azof en vue d'effectuer une jonction avec les populations du Kouban et du nord du Caucase. L'armée Wrangel cherche à occuper le triangle formé par Torganya, Tchovitska et Rostov. Elle pourrait, de cette façon, couper les communications des bolcheviks avec le Caucase et la mer Caspienne.

### Ce qu'accepterait Lénine

D'après une dépêche de Stockholm, la Russie des Soviets serait disposée à rétablir la propriété privée, à accorder la liberté du commerce et à rouvrir les banques privées, dans le cas où l'Angleterre insisterait sur ces conditions ; mais elle ne restituerait jamais les terres réparties entre les paysans.

Les bolcheviks, dit le correspondant, craignent un nouveau blocus de la Baltique.

### Les prisonniers russes rapatriés sur le front polonais

Poursuivant ses révélations sur les relations commerciales italo-russes, le *Giornale d'Italia* assure que quatre mille prisonniers russes rapatriés par le vapeur *Pietro-Cabi* ont reçu dès leur arrivée à Odessa l'ordre de partir sur le front polonais.

Les malheureux ont objecté qu'ils étaient depuis de longues années éloignés de leurs familles ; mais les autorités bolcheviks ont été inflexibles et, pour donner un exemple, elles ont fait fusiller les plus récalcitrants. Les marins du *Pietro-Cabi* ont rapporté une impression déplorable d'Odessa.

### Personne ne veut aller en Russie

Le « Volksrecht », journal socialiste de Zurich, met les ouvriers en garde contre les dangers de l'émigration en Russie, en raison de la situation défavorable de ce pays.

### Election sénatoriale

SAINT-BRIEUC  
M. Le Troade, député, a été élu dimanche, sénateur par 842 voix contre 350 à M. le docteur Boyer, socialiste. Il s'agissait de remplacer M. Limon, décédé.

## CHRONIQUE LOCALE

**Médailles militaires**  
Sont décorés de la médaille militaire : Yung, Bonnenfand, sergents ; Bonfil, soldat au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

**Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire**  
Sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Lascoux Prosper ; brave et courageux soldat. A été grièvement blessé, le 28 avril 1918, à Hangard, en défendant une position violemment attaquée par l'ennemi. Mort pour la France en captivité. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Laborde Jean-Pierre, adjudant ; excellent chef de section. Grièvement blessé, le 22 août 1914, au cours d'un assaut à Bertrix, dans les premiers combats. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile d'argent.

## Autour du Conseil général

Le Conseil général du Lot a ouvert sa session lundi matin : l'élection du bureau a eu lieu sans changement, et l'assemblée s'est mise au travail. Elle a commencé par entendre de véhémentes protestations apportées par M. Rouma contre la suppression de l'autobus Montcuq-Puy-Evêque.

Ah ! ces questions de transports, comme elles sont difficiles à résoudre ! Mais cette discussion fut intéressante, lorsque l'honorable Conseiller de Puy-Evêque parla du contrôle que les conseillers généraux sont chargés d'exercer sur le fonctionnement du service des transports.

Pour exercer ce contrôle, ces messieurs doivent se rendre à l'endroit fixé, à leurs frais, alors que, comme l'indique M. Rouma, il y a une automobile préfectorale qui pourrait être mise à leur disposition.

Ah ! cette automobile préfectorale, comme elle en absorberait de l'essence si on la laissait faire.

Mais non : les conseillers contrôleurs n'ont pas droit à cette auto : elle est réservée aux besoins de l'administration et des administrations départementales.

Et les conseillers généraux qui l'ont payée des deniers... départementaux, doivent s'en passer, même en service pour les besoins départementaux.

C'est peut-être logique : mais que personne ne s'en fasse pour si peu. L'auto ne se rouillera pas, quand bien même qu'elle ne serve pas aux conseillers généraux.

Un vœu émis par M. Larnaudie, mérite d'être souligné.

M. Larnaudie s'est fait le dévoué défenseur des vieux combattants de 1870, auxquels, parcimonieusement l'Etat accorde des pensions, des secours ridicules : 50 francs par an.

Beaucoup de ces vieux souffrent de douleurs contractées pendant l'Année Terrible. Dès lors, est-ce qu'exaucer n'est pas droit à une majoration de pension, de secours. La vie n'est pas chère pour eux ?

Puisse le vœu de M. Larnaudie être entendu. Les vieilles gens ne méritent pas d'être oubliés. Hélas ! c'est pourtant trop souvent le sort qui leur est réservé. Beaucoup de vieux, cloués sur le lit par les douleurs, les infirmités ne peuvent plus voter...

LOUIS BONNET.

### Légion d'honneur

M. Monjoual, lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Lespagnol, lieutenant au 7<sup>e</sup> : « Officier d'une haute valeur morale, animé du plus noble esprit de sacrifice, des plus purs sentiments de dévouement, d'abnégation, gagnant le cœur de ses hommes par sa belle bravoure. Trois blessures. Plusieurs fois cité. »

Nos félicitations.

### Réserve

M. Bergon, sous-lieutenant de réserve au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est promu lieutenant de réserve à titre définitif et maintenu au 7<sup>e</sup>.

Félicitations.

### Gendarmerie

M. Viel, chef d'escadron à Cahors, est mis hors cadre et affecté à la mission de réorganisation de la gendarmerie ottomane, à Constantinople.

Sont nommés gendarmes et affectés à la 17<sup>e</sup> légion : Barbanne, ex-sergent ; Boué, ex-soldat ; Malacamp, ex-soldat ; Soula, ex-canonnier.

### Devant le monument de Gambetta

Samedi soir a eu lieu la manifestation devant le monument Gambetta pour commémorer le cinquantenaire de la fondation de la 3<sup>e</sup> République.

Devant le monument pavoisé et illuminé, le maire de Cahors a prononcé quelques paroles, M. Lafage, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs a lu plusieurs pages du livre de M. Deschanel à la mémoire de Léon Gambetta.

La cérémonie dura environ 15 minutes. Et la foule s'écoula vers le faubourg St-Georges où un excellent orchestre commençait l'ouverture de la fête votive.

### Banque de France

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Chambeyron, est nommé attaché à la succursale de la Banque de France à Perpignan. Nos félicitations.

### P.T.T.

Notre compatriote, M. Lacombe, commis des P. T. T. à Cahors est nommé contrôleur à Levallois-Perret. Nos félicitations à cet excellent compatriote.

### Le Lycée et l'Ecole Normale

**Lettre d'un ancien normalien**  
Nous avons reçu avec prière d'insérer la communication suivante d'un ancien normalien. La question est intéressante :

26 août 1920.

Monsieur le Directeur,  
Jusqu'à ces dernières semaines, nous manquions de données précises pour discuter la question du projet de transfert de l'Ecole Normale de garçons au lycée, qui a causé — chez les anciens normaliens surtout — une vive émotion.

Au cours de la séance du 27 juillet au Sénat, M. de Monzie a posé les principaux termes du problème tel qu'il le comprend et rendu ainsi possible une discussion que, pour ma part, je veux courtoise et exempte de tout esprit de dénigrement systématique.

Il convient de distinguer deux éléments dans l'exposé de M. de Monzie.

1<sup>o</sup> L'ébauche d'un projet d'ensemble de réforme des écoles normales, soutenu d'intéressantes variations sur la formule de « l'école laïque ».

2<sup>o</sup> Une demande de transfert immédiat de l'Ecole normale de Cahors au lycée ; « vous savez très bien de quel cas précis je parle », a-t-il dit, sauf erreur, au ministre.

En projet d'ensemble, je ne dirai rien aujourd'hui, puisque son auteur déclare qu'il ne s'agit pas, actuellement, d'engager dans l'ensemble du pays la réforme des écoles normales.

Le second point, le projet local, l'admission des élèves-maitres au lycée, « non pas pour un enseignement commun, mais pour une vie commune » retiendra seul mon attention ici. Je n'examinerai même que l'aspect purement matériel de la question, car il soulève des objections décisives à mon avis.

La question proprement financière, pour intéressante qu'elle soit, n'est pas de ma compétence. Je me bornerai donc, à cet égard, à quelques renseignements sommaires.

L'Ecole Normale est un immeuble départemental comme le Palais de Justice, comme la Préfecture. Elle a été construite par le Département avec le concours pécuniaire de l'Etat. Si la construction de cette école a coûté 800.000 francs — ce qui doit être un minimum — le Département a fourni la moitié de cette somme. Le traitement du personnel et les frais d'entretien sont à la charge exclusive de l'Etat. Le Département n'a que la charge de l'entretien du local et du matériel : quelques centaines de francs par an, ma-t-on dit, et donc la ville de Cahors voudrait, comme on le prétend, acquérir l'école normale, ce seraient des négociations financières à trois : Etat, Conseil général, Ville de Cahors.

Ce qui est plus intéressant, ce sont les conséquences fâcheuses, pour notre établissement secondaire, de l'installation, même simplement matérielle, des normaliens au lycée.

Installer une quarantaine — ou plus — de normaliens au lycée, c'est d'abord souligner que le lycée n'a pas son plein, et c'est affirmer qu'il ne pourra plus l'avoir. J'avoue que ma surprise est grande. Que l'élevation du prix de la pension ait fait, momentanément, flechir le nombre des élèves, c'est possible. — Nous sommes assez nombreux à savoir ce qu'il en coûte d'entretenir des enfants au lycée. — Mais qu'on se résigne à cette diminution, qu'on se déclare définitivement, voilà ce que je ne réussis pas à comprendre à l'heure où le Parlement, sur l'initiative aveugle de M. Herriot vient d'accroître si considérablement — et ce n'est qu'un premier pas — le nombre des bourses dans les lycées.

J'avoue que l'idée de combler le vide actuel du lycée — s'il existe — par l'adjonction parasitaire d'un groupe de normaliens qui continueraient à recevoir, au lycée, leur enseignement, me rappelle irrésistiblement l'ancien pays de l'ours. Je serais surpris que le lycée fut enclavé du cadeau qu'on veut lui faire.

Reste la question la plus grave. En admettant que l'on puisse installer aisément les normaliens dans les vastes et confortables locaux de l'internat, où leur ménagerait-on des salles de cours ? On me permettra de parler ici en père de famille. Est-ce que les salles de cours de notre lycée ne sont pas un anachronisme ? Est-ce que tout le monde ne sait pas qu'elles sont insuffisantes, même actuellement ? Que les élèves y sont entassés, qu'ils y manquent d'air et de lumière ? L'amitié des instituteurs, consultée sur la question du transfert, avait fait des réserves spéciales sur la question de l'hygiène, en désapprouvant d'ailleurs complètement le projet.

Je suis heureux de trouver ici l'occasion de rappeler que la municipalité Darquier avait étudié un projet de réfection des vieux bâtiments du lycée. Et vraiment ne serait-il pas plus urgent de reprendre et de mener à bonne fin ce projet de restauration que d'aggraver la situation actuelle par l'introduction d'élèves étrangers à l'enseignement du lycée ?

Il reste qu'actuellement, il me paraît impossible qu'on trouve au lycée des salles de classe pour les Normaliens, quelle que soit l'ingéniosité que l'on mette dans l'application de la formule très chrétienne du *compelle intrare*.  
Y aurait-il au moins une réelle économie ? Pour le département elle serait insignifiante. Et pour l'Etat, elle serait légère puisque le personnel spécial de l'Ecole Normale serait maintenu...

Je m'excuse de ne pas même aborder aujourd'hui l'examen pédagogique de la question. Il me sera sans doute permis d'en parler quelque jour. Le moyen d'être lu et d'appeler les critiques n'est pas d'être long. Chaque chose en son temps.

### Lettre d'éloges

Une lettre d'éloges officiels a été adressée par le ministre de la guerre à MM. les docteurs Jardel, de Lauzès, Daynard, de Lalbenque, Lacombe, de Catus, pour les soins gratuits qu'ils ont donnés depuis 10 ans aux militaires de la gendarmerie.

La médaille de bronze a été décernée à MM. les docteurs Gélis de Cahors, Rebière, de Souillac, Constant, de Payrac, et Souques, pharmacien à Montcuq.

### Médailles d'honneur

La médaille d'honneur des travaux publics est décernée à MM. Balitrand, cantonnier à L'Isle-Haute (30 ans de services); Castelnau, cantonnier à St-Henri (30 ans de services); Lafage, cantonnier au Montat (31 ans de services).

### Les Cadets du Quercy

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos compatriotes de l'arrondissement de Cahors que la reprise des matinées dansantes données par la Société des Cadets du Quercy aura lieu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton (métro St-Michel), tous les premiers dimanches de chaque mois, à partir d'octobre jusqu'à mai inclus. Comme par le passé, de très beaux concerts seront organisés suivis de sauteries.

### Conseil Général du Lot

Le Conseil général du Lot s'est réuni lundi matin à 10 heures 1/2. Il a procédé à l'élection du bureau pour l'année 1920-1921. Ont été élus : Président : M. de Monzie. Vice-présidents : MM. Fontanille et Larnaudie. Secrétaires : MM. Jardel et Roussille.

Le Conseil décide de lever la séance pour se rendre dans les commissions. Séance de l'après-midi. La séance est ouverte à 2 heures 1/2. M. de Monzie, président, remercie, en son nom, et au nom du bureau, le Conseil de leur avoir accordé sa confiance.

Il parle ensuite de la situation financière du département et de celles des communes, question que nos lecteurs connaissent, relative à l'augmentation des centimes additionnels.

MM. de Monzie et Bouat déposent le vœu suivant : Le Conseil vote une adresse de félicitation et de confiance au Gouvernement de M. Millerand pour son action diplomatique et sa fermeté à demander l'exécution intégrale du traité de Versailles.

L'adresse comportait une deuxième partie exprimant la confiance dans le Gouvernement pour la démocratisation de notre Constitution. M. Lacaze demande la division de la motion dont la première partie a été votée à l'unanimité.

Evidemment, il n'est pas statué sur la deuxième partie de la motion. M. Rouma proteste contre la suppression de la ligne d'autobus Montcuq-Puy-L'Évêque.

Puis, il parle du contrôle que des membres du Conseil général, désignés à cet effet, doivent exercer sur le service des autobus.

Ce contrôle est impossible à exercer, si on ne met pas à la disposition des conseillers généraux l'automobile préfectorale.

Après des observations de MM. Larnaudie et Fontanille, l'incident est clos.

M. Loubet propose le vote d'un crédit pour réparation à la prison de Figeac.

Le Conseil accorde des bourses en faveur de sourds-muets. Une subvention de 100 francs est accordée à la Mutuelle bétail de Fons. M. Claret propose le relèvement d'une indemnité de crédit pour le bureau de l'Inspecteur d'académie. Adopté.

Un vœu de MM. Lacaze, Guilhem, Orliac, Larnaudie demande que la gratuité de transport soit accordée aux soldats permissionnaires. Adopté.

M. Larnaudie parle en faveur des anciens combattants de 1870. Ces pauvres vieux, dit-il, auxquels une allocation insignifiante est accordée, traitent une vie misérable par suite des souffrances contractées en 1870. Il demande que l'Etat relève le crédit alloué à ces malheureux.

Le président répond que le ministre a répondu que cette question serait examinée.

M. Delpont propose de porter à 45 ans l'âge de recrutement de, cantonniers départementaux. Adopté. Sur la proposition de M. de Monzie, MM. Orliac, l'abbé Lemozy, et Dou, sont nommés membres de la commission des sites départementaux et des monuments historiques, en remplacement de MM. Bérail, Combarieu et Roubaud.

M. Larnaudie fait voter une subvention pour réparation à un chemin dans la commune de Montbrun.

M. Orliac propose de porter à 200 francs la subvention allouée à la Société des Etudes du Lot, et d'accorder une subvention de 200 francs à l'Office national du tourisme. Adopté.

M. Valat propose l'achat de l'immeuble Cayla, occupé par la brigade de gendarmerie de Catus ; le prix de cet immeuble est de 17.000 francs. En outre, les réparations à exécuter s'élevaient à 30.000 francs. M. Valat propose que le devis à faire soit confié à M. Toulouse, architecte.

M. Valat fait, en outre, connaître que le département doit renouveler les baux des immeubles occupés par les casernes de gendarmerie. Les propriétaires de ces immeubles demandent une augmentation.

Renvoyé aux commissions réunies. Le Conseil se réunit en commission plénière pour examiner la question des autobus.

Ce n'est qu'à sept heures que les débats prirent fin, sans résultat.

Séance du 7 septembre 1920.

La séance est ouverte à 11 heures. M. Rey donne communication du rapport relatif à l'électrification du Lot.

Ce rapport conclut à demander à la Cie du Bourbonnais déjà concessionnaire du gaz et de l'électricité à Cahors, si elle voudrait se charger de l'aménagement des diverses chutes du Lot, suivant un programme et des conditions qui seraient à étudier.

M. Dou, ancien ingénieur en chef se chargerait de préparer, contradictoirement, avec les intéressés, toutes les conventions et pièces nécessaires et d'achever de mettre au point les divers projets dont, depuis 8 ans, il a poursuivi la préparation.

M. Larnaudie demande la création de Syndicats communaux et la nomination d'une commission d'électricité mais, une commission qui travaille.

« C'est ça qui est difficile », dit M. Lacaze. Après observation de M. le Préfet qui déclare qu'il faut continuer les pourparlers avec la Cie du Bourbonnais, le Conseil adopte les conclusions du rapport de M. Rey et la motion de M. Larnaudie.

Toujours concernant la question électrique, M. Rey donne communication d'un rapport relatif à la question des chutes de la Cère.

La séance est levée à midi 20.

### Fête votive

La fête du faubourg St-Georges, favorisée par le temps, a obtenu un vif succès.

Durant les soirées de dimanche et de lundi, une foule énorme se pres-

sait sur l'Avenue de Toulouse et admirait les belles décorations et illuminations.

Un feu d'artifice fut brillant : dans la journée des jeux avaient divertit fort les enfants du faubourg.

Les illuminations du lundi furent encore plus belles que celles du dimanche.

Le bal fut très animé, la foule des danseurs était considérable. Un grand-père échevelé clôtura lundi soir cette belle fête dont les dévoués organisateurs doivent être félicités et remerciés.

### Vandales

Dans la nuit de lundi, des individus ont cru très plaisant d'emporter 11 drapeaux et 3 oriflammes qui décoraient la place de St-Georges, où avait lieu la fête votive.

Plainte a été portée à la police par le Comité des fêtes.

### Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 23 au 28 août 1920 dans le Lot est la suivante :

Nombre de placements à demeure : 2 hommes, 6 femmes. En extra : 4 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 5 femmes.

### Faculté de Toulouse

Les examens d'admission à l'Institut électrotechnique de l'Université de Toulouse commenceront le jeudi 28 octobre, à 8 heures du matin, à l'Institut Electrotechnique, Boulevard Riquet.

### Les derniers jours de Pompéi

Nous sommes heureux d'informer le public et les amateurs de beaux films, que le Théâtre indépendant, sous la direction de M. Rem de Brandi, donnera vendredi 10 septembre le chef-d'œuvre cinématographique

Les derniers jours de Pompéi grandiose reconstitution historique, à 8 h. 1/2 à l'Apollon-cinéma.

### Cazals

Le Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni samedi soir à 20 h. 30, sous la présidence de M. Cassot, maire. Tous les membres étaient présents à l'exception de M. Combarieu.

M. le Maire a donné connaissance de l'arrêté ministériel exonérant la commune des frais de distribution des télégrammes dans la localité ; en ce qui concerne la distribution dans les villages de la commune, le Conseil a décidé qu'elle serait également gratuite et à la charge du budget communal. Il en résultera dans l'ensemble une petite économie pour nos finances.

Le Conseil a demandé que la distribution du soir soit maintenue durant le service d'hiver ; l'autobus pourrait partir de Cahors un peu plus tôt attendu que l'heure légale sera retardée d'une heure, et cette distribution pourrait ainsi avoir lieu vers 18 h. 30. Elle présente un réel avantage les jours où le courrier de Paris ne peut arriver le matin, à condition que de Gourdon il soit ces jours-là acheminé sur Cahors.

Les complexes de l'assistance médicale et pharmaceutique du 1<sup>er</sup> semestre 1920 ont été approuvés.

### Figeac

Concours agricole départemental de 1920. — Le concours agricole départemental et l'exposition des petits métiers familiaux qui devaient avoir lieu à Figeac les 14 et 15 septembre, sont reportés aux 14 et 15 novembre 1920.

Le programme de ce concours sera publié ultérieurement. Impôts sur le chiffre d'affaires. — Les commerçants de la ville de Figeac assujettis à l'impôt sur le chiffre d'affaires, relevant de l'enregistrement, devront se présenter au bureau, faubourg du Pin pour le règlement mensuel : 1<sup>o</sup> ceux dont le nom commence par l'une des lettres A, B, C, D, du 1<sup>er</sup> au 10 de chaque mois ; 2<sup>o</sup> ceux dont le nom commence par l'une des lettres E à M inclus, du 11 au 18 ; 3<sup>o</sup> ceux dont le nom commence par l'une des lettres N à Z, du 19 au 26.

Etat-civil du 28 août au 4 septembre. — Naissances : Olivier Louis, rue Séguier, Verbiguier Firmin, Maternité, Cavarroc Jeanne, rue de Colomb ; Mariage : Sellmitt André à Cavarroc Marie-Louise ; Décès : Crépin Isidore, 59 ans, Hospice, Jean (mort-né) à Benne, Savit Marguerite, 73

ans, Hospice, De Teule Hubert-Marie, Hospice.

Théâtre des Variétés. — Jeudi soir, les amateurs de fins spectacles ont pu se délecter. En effet, le délicieux Vaudeville « Vous n'avez rien à déclarer » a été joué d'une façon parfaite.

Mmes Darvys, Gosseins et Mlle Germaine Rose, MM. Roudy, Buchenet, Bourgeois, Gaillard et Berlin, se sont particulièrement distingués et le fou rire qu'ils ont provoqué pendant toute la durée de la représentation, ainsi que les bravos enthousiastes des spectateurs en sont un témoignage.

Malheureusement cette troupe d'élite va nous quitter bientôt, paraît-il, au grand regret de la population figeacoise.

### Vayrac

Voici le programme des grandes fêtes des 25, 26, 27 septembre.

Samedi 25. — Salves d'artillerie, à 18 h., réimpression de la fanfare de Figeac, tour de ville en musique (les Artisans Réunis) ; 20 h. fête de nuit, concert, bal ; minuit, retraite aux flambeaux.

Dimanche 26. — Réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 8 h., tour de ville en musique ; à 9 h., aubade à M. le maire ; à 11 h., distribution des bouquets et aubades aux dames et demoiselles des classes 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 ; à 11 h. 30, concert place Luctérius ; à 12 h., nombruses salves d'artillerie ; à 15 h., ouverture du bal (tango, fox-trot, one step, two steps) ; à 17 h., grande tombola, apéritif concert, départ du ballon (ville de Vayrac) ; à 20 h. 30, ouverture de la fête de nuit, grand bal ; à 23 h. 30, brillants feux d'artifice et retraite aux flambeaux.

Lundi 27. — à 7 h., réveil en fanfare ; de 8 h. à 10 h., jeux divers, place Luctérius, avenue Henri Barbier, avenue Uxellodunum ; courses aux bourettes, courses aux ânes, courses à pied etc. ; à 15 h., grandes courses vélocipédiques internationales ; longueur du parcours 10 km., route de St-Denis près Marlet ; à 17 h., mat de cocagne, jeux de la cruche, du baquet et concours de Beauté ; à 18 h. 30, défilé de la fanfare ; à 20 h., tour de ville, ouverture de la fête de nuit, bal.

Le Comité.

### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU P.-L.-M.

Voyages d'études des ports de pêche de l'Océan (11-17 Septembre 1920)

En vue de favoriser le développement des relations du commerce suisses avec les Ports de Pêches de l'Océan, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, organise en collaboration avec les Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et le Syndicat des Commerçants importateurs suisses de comestibles en gros, une mission de négociants suisses pour la visite des principaux ports de pêche de l'Océan, du port de pêche de Lorient et de l'Exposition maritime qui se tiendra dans cette ville au début de Septembre prochain.

Des facilités de circulation (50 0/0), seront accordées par ces Compagnies sur leurs lignes.

Pour l'inscription et tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'ingénieur des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, ou à M. SEINET, Président du Syndicat des Commerçants importateurs suisses de comestibles en gros à Neuchâtel (Suisse).

Le programme du voyage, fort intéressant, sera communiqué aux personnes qui le désirent.

NOTA. — Dépense probable pour la mission seule : 500 fr. environ, comprenant tous les frais à prévoir : Chemin de fer, hôtels, voitures, etc., etc.

Les frais de voyage pour rejoindre la mission à Paris et pour le séjour de Bordeaux en Suisse sont de 150 fr. environ 1<sup>re</sup> classe et de 100 fr. en 2<sup>e</sup>.

Nous rappelons aux adhérents, en vue de leur éviter des difficultés avec les douanes suisses et françaises, qu'il est interdit de prendre avec soi de la correspondance privée pour les tiers, des briquets, de l'or et d'ivoire plus de 5.000 fr. à l'entrée en France, dont 10 fr. seulement en monnaie de métal.

Il est recommandé de ne se munir que de bagages à mains au cours du voyage d'études.

### Marché de La Villette

6 Septembre 1920

ESPECES ENTREES RENVOI PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif

ESPECES	ENTREES	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KIL.	
			1 <sup>o</sup> qual.	2 <sup>o</sup> qual.
Bœufs...			4,00	3,80
Vaches...	5.755	»	4,00	3,80
Taureaux...			4,00	3,80
Veaux...	1.778	»	5,40	5,10
Moutons...	11.230	850	5,50	5,25
Porcs...	2.317	»	8,40	8,10

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise dans les bœufs et les moutons, un peu plus facile sur les veaux, difficile sur les porcs avec une baisse très marquée sur les porcs maigres.

# DÉPÊCHES

# HERNIES

Paris, 11 h. 45.

### Le maire de Cork

Lloyd George a fait au correspondant du Daily Mail, à Viège (Suisse), la déclaration suivante :

Si les appels en faveur de la libération du maire de Cork étaient accompagnés de la garantie que les assassinats des agents de police en Irlande cesseraient, je suis certain que le gouvernement britannique relâcherait Mac Swiney et tous les autres prisonniers qui font la grève de la faim.

Lloyd George a ajouté que, d'après des télégrammes reçus d'Irlande, il est clair que la libération sans condition aurait un effet désastreux sur le moral de la police irlandaise.

### M. Millerand en Rhénanie

De Bonn : En Rhénanie, ce matin, le Président du Conseil et le maréchal Foch ont passé à 9 h. la revue des troupes du 33<sup>e</sup> corps d'armée, présentées par le général Lecomte. Ont pris part au défilé : le 171<sup>e</sup> d'infanterie, le 19<sup>e</sup> dragons, le 507<sup>e</sup> d'artillerie d'assaut, le 130<sup>e</sup> d'artillerie et le bataillon du génie du 33<sup>e</sup> corps.

Après la revue, M. Millerand s'est rendu en auto à Codesberg où il a inspecté le régiment alpin. Il est entré dans la zone américaine à Weisenturm où il déposera une palme sur le tombeau de Hoche en présence d'un peloton français et d'un peloton américain. De là il se rendra au tombeau de Marceau à l'entrée de Coblenz où il déposera également une palme.

### Le congrès des cheminots

Le Congrès national des cheminots s'est ouvert ce matin à la C. C. T. Nombre de syndicats, fortement éprouvés à la suite de l'échec du printemps dernier, n'ont pu se faire représenter.

L'ordre du jour comporte trois questions principales : Examen des événements de la dernière grève, orientation syndicale et renouvellement du bureau.

Bidegarray et ses collaborateurs, battus au dernier Congrès, sont assurés aujourd'hui du succès.

Bidegarray, secrétaire général, a fait applaudir comme présidents d'honneur les victimes de la dernière grève et les cheminots emprisonnés.

### Le Président du Mexique

De Londres : Un câblogramme de Mexico annonce que le général Obregon a été élu président à une forte majorité. Les résultats officiels de l'élection seront connus dans quelques jours seulement.

### La Paix polonaise

De Varsovie : Le Conseil de défense nationale a arrêté les conditions de paix qui seront proposées par la Pologne à la conférence de Riga. On ne croit pas que la question des frontières donne lieu à discussion.

### Wrangel et la Pologne

D'après le correspondant de la « Chicago Tribune », la Pologne a décliné la proposition de Wrangel tendant à engager une action commune contre les Bolchevics. Ce refus tient à l'imminence de la reprise des négociations à Riga et aux conseils de modération donnés par les Alliés.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)  
Le Gérant : A. COUESLANT.

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure saine et tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

Monsieur Glaser, 25-5-20. Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Votre merveilleux appareil sans ressort que j'ai porté jour et nuit sans aucun gêne, a immobilisé ma hernie, j'ai pu travailler sans fatigue, toute souffrance a disparu.

Vous m'avez rendu la force et la santé, je vous autorise à publier ma lettre.

M. Filhol à Bouy, Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à : Maurs, jeudi 9 septembre, Hôtel du Commerce. Gramat, vendredi 10, jusqu'à 3 h., Hôtel de Bordeaux. Cahors, samedi 11, Hôtel de l'Europe. Aubin, dimanche 12, Hôtel du Cheval Noir. Decazeville, lundi 13, Hôtel de la Poste. Capdenac, mardi 14, Hôtel de France, Fourrier. Figeac, mercredi 15, Hôtel des Voyageurs. Vayrac, vendredi 17 jusqu'à 2 h., Hôtel Delmon Germain. Gourdon, dimanche 19, Hôtel de la Boule d'Or. Souillac, lundi 20, Hôtel de la Gare, Couderc. Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 6 septembre 1920.

Le marché sur les nouvelles moins favorables de la politique extérieure ouvre en tendance lourde. Par la suite, les indications favorables transmises par le Stock-Exchange redonnent du ton au marché de Paris qui se raffermie et clôture en tendance ferme dans tous les compartiments.

Les changes sont soutenus et nos rentes françaises sont calmes : 3 % 55, 5 % 87,20, 4 % 1917 et 1918, 70,15 et 70,85, 5 % amortissable à 101,95. Crédit National ancien 479,50, nouveau 485,50.

Banques bien tenues : Paris 1720, Union Parisienne 1291, Lyonnais 1661. Navigations Intérieures : Transatlantique 431, Affrètements Réunis 350, Maritime et Commerciale de France 1375, Maritime Française 395, Pacifique 607. Coprières en meilleure tendance : Rio 1700, Tanganka 409, Corocoro 74, Utah 900. Industrielles russes fermes et principalement la North Caucasienne qui franchit le cours de 100 fr. et s'inscrit à 102, Naphte 526, Bakou 3880, Lianosoff 588, Platine 757. Pétrolifères recherchées : Eagle 595, Royal Dutch 37.650, Shell 396, Ommium des pétroles 2400. Diamantifères et mines d'or en reprise : de Beers 988, Jagersfontein 24, Crown mines 188, Goldfields 75,75, Rand mines 146,50. Caoutchouciers calmes : Financière 272, Malacca 217.

### BAISSE

sur les Automobiles « FORD »

S'adresser chez M. FAUGE  
49, Bd Gambetta, 49

Monsieur E. MARTY, Horloger-Bijoutier, 5, rue Georges Clémenceau, Cahors, informe le public que par suite de changement de situation il se trouve dans l'obligation de liquider les stocks d'Horlogerie, Bijouterie en sa possession. Il fera un rabais de 20 à 40 % sur tous les articles or, argent, titre et doublé, bracelets, bagues, médailles, boucles d'oreille, chaînes, etc., montres or, argent, acier et nickel, hommes et dames. Réveils et garnitures de cheminées.

Solde de chaînes-montre, bracelets, sautoirs et colliers or à 1 fr. le gramme net. Montres à partir de 16 fr.

Délat de vente du 5 août au 10 septembre environ.

On demande un représentant pour la région pour Vermouths, BIRON, 20, quai Noël Guignon, à Cette (Hérault).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 23

## La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

VI

— De ne pas te retrouver vivante.

Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'osait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-il, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup de repos. Tu verras, nous te soignerons, ça ira très bien.

— Oui, tu es bon.

Et les renseignements de Michel Monestier lui revenant à la mémoire, il précisa presque sans y penser :

— Je vous installerai à Caux toutes les deux.

Elle n'était pas sûre d'avoir compris et demanda timidement :

— Toutes les deux ?

— Mais oui, Juliette est ici.

— Juliette !

Ce fut un cri de délivrance mater-

nelle, comme si son enfant recevait la vie une seconde fois. Et la main de son mari qui tenait encore la sienne, elle l'attira jusqu'à ses lèvres.

— Mon ami... Marc... Alors, tu m'as vraiment... pardonné ?

— Tais-toi ! ordonna-t-il sur un ton à la fois si impérieux et si tendre que lui-même en fut surpris comme s'il écoutait une autre personne, — une autre personne revêtue d'un pouvoir de rémission, d'un pouvoir sacerdotal.

Il avait retiré sa main, et il posa un doigt sur la bouche pour compléter son commandement de silence, puis il ajouta :

— Ne parlons plus jamais de cela. Jamais, jamais.

C'était un engagement définitif et sacré. Il le prenait sans s'y être préparé, avec une soudaineté qui l'empêchait au delà de ses propres forces. Et il lui sembla qu'il abolissait les mauvais jours. Il avait dépassé la région trouble du doute, de l'incertitude, de l'incertitude d'esprit et de cœur, et il atteignait le domaine réservé du calme intérieur, de la sérénité, comme, après une ascension très rude, on se trouve tout à coup, et sans avoir pris garde aux derniers pas franchis avec aisance par l'attraction du sommet, sur un plateau où l'on respire un air plus léger, plus vivifiant, et qui n'a pas encore été respiré. Ainsi éprouvait-il une joie neuve, rayonnante, infinie, qui suivait le cours de toutes ses veines, qui l'exaltait et ne le faisait pas délirer. Elle détendait ses nerfs au lieu de les secouer. C'était

un repos, une fraîcheur d'eau courante après l'assaut de tous ses souvenirs durant l'interminable voyage, après les larmes de cette veillée où il avait guetté la dernière fenêtre éclairée, après la mesquinerie de la matinée et la cruauté de l'interrogatoire.

— L'amour même ne l'avait pas rendu plus heureux ; comme une femme s'aproposait d'entendre le premier appel de la vie qu'elle a donnée dans la douleur, il venait de surprendre le premier frémissement de l'âme qu'il avait rachetée, et il faisait bon marcher, pour cette minute inoubliable, de toutes les misères écoullées.

Cette même paix ou tout son être se dilatait, s'épanouissait, il était si assuré d'en voir le reflet dans les yeux de sa femme ! Se penchant, il ne vit que le pauvre visage tuméfié, sans beauté et sans expression, car les paupières de la malade s'étaient refermées. Et ce pauvre visage sans expression et sans beauté, il le regarda avec une dilection particulière. Il aurait aimé en baisser les plaies, mais quand les lèvres se touchèrent aucune caresse n'y pourrait rien ajouter. Après quelques instants il s'étonna de ces paupières obstinément closes, puis il eut peur qu'elles ne se rouvrirent pas.